

***EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mil vingt le vingt cinq mai, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de *Madame TERNISIEN Nadine – Maire sortante*

Date de Convocation : 18/05/2020

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Votants : 15

Messieurs :

BUISSON Pascal – DOUTRELEAU Vincent – FORT Gildas - MAUGER Bastien – MAUGER Marcel – PATTYN Stéphane - PETEL Bertrand – ROBERT Bruno – THIFAGNE Guillaume.

Mesdames :

AUGNET Corinne – CHIBOURG Florence – HACZYK Jessica – LEGOUX Valérie – OVIDE Nadège -

Pouvoir de : M. VAN LOYEN Fabien à M. FORT Gildas

Secrétaire de séance :

M. THIFAGNE Guillaume

DECISION HUIT CLOS

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide :

- que la séance se tiendra à huit clos (toutefois si du public se tient devant la Mairie un micro est prévu pour retransmettre les débats à l'extérieur)

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

ELECTION DU MAIRE

Premier tour du scrutin :

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme TERNISIEN Nadine – Maire sortante et ensuite, le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée et a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.122-4 du Code des Communes.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans le réceptacle prévu à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

A obtenu :

Monsieur FORT Gildas 15 (Quinze voix)

Monsieur FORT Gildas ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé. Le Conseil Municipal accorde des délégations au maire dans les conditions de droit commun prévues à l'article L. 2122-22 du CGCT.

Le Conseil Municipal fixe à trois le nombre d'adjoints à élire à 14 Pour et 1 Abstention

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur FORT Gildas, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour du scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

Nombre de bulletins nuls 0

Nombre de bulletins blancs 0

Nombre de suffrages exprimés 15

Majorité absolue 8

A obtenu :

Monsieur ROBERT Bruno 15 (Quinze voix)

Monsieur ROBERT Bruno ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur FORT Gildas, élu Maire, à l'élection du deuxième adjoint.

Premier tour du scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

Nombre de bulletins nuls 0

Nombre de bulletins blancs 0

Nombre de suffrages exprimés 15

Majorité absolue 8

A obtenu :

Madame HACZYK Jessica 2 (Deux voix)

Monsieur PETEL Bertrand 13 (Treize voix)

Monsieur PETEL Bertrand ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur FORT Gildas, élu Maire, à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour du scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

Nombre de bulletins nuls 0

Nombre de bulletins blancs 0

Nombre de suffrages exprimés 15

Majorité absolue 8

A obtenu :

Madame HACZYK Jessica 6 (Six voix)
Madame OVIDE Nadège 5 (Cinq voix)
Monsieur THIFAGNE Guillaume 4 (Quatre voix)
Aucun n'ayant obtenu la majorité absolue, un second tour a lieu.

Deuxième tour du scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15
Nombre de bulletins nuls 0
Nombre de bulletins blancs 0
Nombre de suffrages exprimés 15
Majorité absolue 8

A obtenu :

Madame HACZYK Jessica 6 (Six voix)
Madame OVIDE Nadège 5 (Cinq voix)
Monsieur THIFAGNE Guillaume 4 (Quatre voix)
Aucun n'ayant obtenu la majorité absolue, un troisième tour a lieu.

Troisième tour du scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15
Nombre de bulletins nuls 0
Nombre de bulletins blancs 1
Nombre de suffrages exprimés 14
Majorité absolue 8

A obtenu :

Madame HACZYK Jessica 10 (Dix voix)
Madame OVIDE Nadège 4 (Quatre voix)
Madame HACZYK ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés, a été proclamée Maire Adjoint et a été immédiatement installée.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Vu l'article L 1236561 du Code des Communes

Vu le Décret n° 92-107 du 30 janvier 1992

Vu la revalorisation des indemnités de fonction des élus locaux au 1er janvier 2020

Le Conseil Municipal, à 14 Pour et 1 Abstention fixe l'indemnité du Maire à 40,3 % de l'indice 1027 (population de 500 à 999 habitants), et celle des 1er, 2ème et 3ème adjoints à 10,70 % de l'indice 1027 (population de 500 à 999 habitants) et ce, à compter du 25 mai 2020.

DÉLÉGUÉS C.A.S.E

Ont été élus :

Monsieur FORT Gildas élu membre Titulaire
Monsieur ROBERT Bruno élue membre Suppléant.

DÉLÉGUÉS S.I.E.G.E

Ont été élus :

Monsieur PETEL Bertrand élu membre Titulaire
Monsieur BUISSON Pascal élue membre Suppléant.

DÉLÉGUÉS SYNDICAT DES COLLEGES

Ont été élus :

Madame HACZYK Jessica

élue membre Titulaire

Monsieur MAUGER Marcel

élu membre Titulaire

Monsieur ROBERT Bruno

élu membre Suppléant

Monsieur DOUTRELEAU Vincent

élu membre Suppléant.